



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**PROJET MANANTALI II : REMISE EN ETAT, RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT
DES INSTALLATIONS DU PATRIMOINE ENERGIE DE SOGEM**

**Sélection d'un Cabinet de Consultants pour la supervision des travaux de
fourniture, livraison, installation et test de :**

- Une (1) travée transformateur 225/30 kV -20 MVA à Bakel/Sénégal
- Une (1) travée transformateur 225/30kV – 20 MVA à Matam/Sénégal
- Une (1) nouvelle travée transformateur 225/30 kV - 40 MVA et remplacement du transformateur 20 MVA existant par un transformateur de 40 MVA à Dagana/Sénégal

1. L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) à travers la Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (SOGEM) a, dans le cadre du « Projet Manantali II », a reçu un financement à l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la supervision des travaux de fourniture, livraison, installation et test (1) d'une travée transformateur 225/30 kV -20 MVA à Bakel/Sénégal, (2) d'une travée transformateur 225/30kV – 20 MVA à Matam/Sénégal et (3) d'une nouvelle travée transformateur 225/30 kV - 40 MVA et remplacement du transformateur 20 MVA existant par un transformateur de 40 MVA à Dagana/Sénégal.

2. La Direction Générale de la Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (SOGEM), sise à Bamako/Mali a l'intention de procéder, sur la base d'une méthode de sélection ouverte, au choix d'un Cabinet de Consultants pour la supervision des travaux de fourniture, livraison, installation et test (1) d'une travée transformateur 225/30 kV -20 MVA à Bakel/Sénégal, (2) d'une travée transformateur 225/30kV – 20 MVA à Matam/Sénégal et (3) d'une nouvelle travée transformateur 225/30 kV - 40 MVA et remplacement du transformateur 20 MVA existant par un transformateur de 40 MVA à Dagana/Sénégal.

3. Les travaux comprennent les études, la fourniture, le montage, les travaux de génie civil y afférents, les travaux d'intégration et d'adaptation aux installations existantes, les essais et la mise en service de nouveaux équipements (Transformateur, équipements HTB et HTA, équipements de contrôle/commande numérique, protections, etc.). Il s'agit en particulier de :

- **Poste de Bakel:** fournir et installer une nouvelle travée de Transformateur 225/ 30/10 kV 20 MVA, à côté de celle existante, assurer la marche en parallèle du nouveau transformateur et celui existant, fournir et installer un nouveau tableau GIS 30 kV équipée de 5 cellules, réaliser tous les travaux d'adaptation, de raccordement nécessaires au fonctionnement correct et sécurisé de la nouvelle travée, y compris son intégration au dispatching de Manantali.
- **Poste de Matam:** fournir et installer une nouvelle travée de Transformateur 225/ 30/10 kV 20 MVA, prolonger le jeu de barres existant pour raccorder la nouvelle travée, fournir et installer un nouveau tableau HTA 30 kV équipé de 3 cellules en prolongement du tableau existant de type F400 fournir un nouveau système de contrôle commande numérique, réaliser tous les

travaux d'adaptation, de raccordement nécessaires au fonctionnement correct et sécurisé de la nouvelle travée, y compris son intégration au dispatching de Manantali.

- **Poste de Dagana:** fournir et installer une nouvelle travée de Transformateur 225/ 30/10 kV 40 MVA, prolonger le jeu de barres existant pour raccorder la nouvelle travée, fournir et installer un Transformateur neuf de 40 MVA, identique au précédent, en remplacement de celui de 20 MVA existant, fournir et installer un nouveau tableau HTA en prolongement du tableau existant de type F400, fournir un nouveau système de contrôle commande numérique, réaliser tous les travaux d'adaptation et de raccordement nécessaires au fonctionnement correct et sécurisé des nouvelles installations, y compris l'intégration au dispatching de Manantali.

4. Les services de consultant (« Services »), sans être limitatifs, consistent, à assurer pour le compte du Maître d'Ouvrage et au mieux de ses intérêts, le contrôle et la supervision de l'exécution de l'ensemble du projet et en particulier :

- Le contrôle technique des études d'exécution ;
- Le contrôle et la réception des fournitures et des équipements en usine ;
- La supervision des travaux d'exécution et de la réception des fournitures et équipements sur site
- La supervision des essais de mise en service et de la réception provisoire ;
- L'assistance pendant la période de garantie et la réception définitive.

5. La Direction Générale de la SOGEM invite les candidats ou groupements (Cabinets/Sociétés/bureaux) admissibles, qualifiés, intéressés et disponibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. L'établissement de la liste restreinte sera basé sur les critères, non limitatifs, suivants : a) les qualifications des candidats (qualification générale et spécifiques), b) les moyens humains, c) les dispositions relatives aux conflits d'intérêts conformément aux *Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale*, (édition de janvier 2011 révisée en Juillet 2014). La sélection du Cabinet de Consultants se fera suivant la méthode **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût**.

La SOGEM se réserve le droit d'exiger ou de chercher, si nécessaire, des informations supplémentaires pour vérifier/confirmer la régularité et l'authenticité des informations et documents fournis pendant l'examen des dossiers.

Seules les missions qui font l'objet d'attestations émises par les bénéficiaires seront prises en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

Plusieurs firmes peuvent s'associer pour présenter une candidature commune.

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées au plus tard le **17 mars 2020 à 11 heures**, avec les adresses suivantes :

- a) **Direction Générale de la Société de Gestion de Manantali (SOGEM)**
Adresse : ACI 2000 Parcelle n° 2501-, Bamako, République du MALI
Tél : + (223) 20 23 32 86/20 23 26 57/Secrétariat du Directeur Général, 3^{ème} Etage

Ou

b) courriels suivants: sambou.niang@sogem-omvs.org; mamadoud.diaw@sogem-omvs.org et seydou.sidibe@sogem-omvs.org

7. Il est porté à la connaissance des Cabinets de Consultants que les prestations de supervision des travaux de renforcement des postes de Bakel, Matam et Dagana sont repartis en 3 lots distincts déclinés ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Poste de Bakel ;

Lot 2 : Poste de Matam ;

Lot 3 : Poste de Dagana

Les dossiers doivent être transmis avec les mentions ci-dessous :

« Manifestation d'intérêt relative à la Sélection d'un Cabinet de Consultants pour la supervision des travaux de fourniture, livraison, installation et test d'une travée transformateur 225/30 kV -20 MVA à Bakel/Sénégal_Lot 1 » ; ou

« Manifestation d'intérêt relative à la Sélection d'un Cabinet de Consultants pour la supervision des travaux de fourniture, l'installation et le test d'une travée la supervision des travaux de fourniture, livraison, installation et test d'une travée transformateur 225/30kV – 20 MVA à Matam/Sénégal_Lot 2 »

« Manifestation d'intérêt relative à la Sélection d'un Cabinet de Consultants pour la supervision des travaux de fourniture, livraison, installation et test d'une nouvelle travée transformateur 225/30 kV - 40 MVA et remplacement du transformateur 20 MVA existant par un transformateur de 40 MVA à Dagana/Sénégal_Lot 2 » ;

Pour ce faire, un Cabinet de Consultants peut soumissionner pour chaque lot séparément, sachant qu'il ne sera attribué au maximum que deux (02) lots par Cabinet de Consultants.

Un cabinet qui se verrait attribuer deux (02) lots devra justifier des ressources matérielles et humaines

8. Les firmes de consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses suivantes : sambou.niang@sogem-omvs.org; mamadoud.diaw@sogem-omvs.org ; mamadou.barry@sogem-omvs.org et seydou.sidibe@sogem-omvs.org.

Fait à Bamako, le 15 février 2021

Le Directeur Général de SOGEM

Tamsir NDIAYE

